# Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du : 28 septembre 2020

nº38/2020

#### L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 17 septembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de Mr Gilbert HEBRARD.

Mme HEBRARD DANIELI est désignée comme secrétaire de séance.

#### Etaient présents :

### Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Lison GLEYSES, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Bernard BARJOU, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Pierre BOMBAIL, Guy BONDOUY, Pierre BRESSOLLES, Christian CAMINADE, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSES, Jacques DANJOU, Jean-Marc ESTREM, Christian FABRE, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Olivier GUERRA, Dominique GUIRAUD, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Marc MENGAUD, Alain MERCIER, Pierre MONOD, Bruno MOUYON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Jean-Pierre QUAGLIERI, Daniel RUFFAT, Serge SERRANO, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

#### Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Reine EXPERT, Marielle PEIRO FOURNIER.

Mrs Pascal ASSEMAT, Philippe HEDIN, Jean-François IMBERT, Olivier JURADO, Hervé RAMONDA, Charly SERRES, Pierre VIDAL, Jérôme WILTZIUS.

#### Avaient donné pouvoir :

En exercice: 63

Présents ou représentés: 59

### Délégués suppléants non exprimés :

Mme Karine NAVARRO

Mrs Michel ARPAILLANGE, David LABATUT.

#### Excusés:

Mmes Christiane PALOSSE, Annie PERA.

Mrs Serge CAZENAVE, Didier CODECCO, François DEMANGEOT, Michel GALANT, Hubert CHARRIER, Serge KONDRYSZYN, Philippe LASMAN, Roger PEDRERO, Christophe PRADEL, John STEIMER.

## Objet: Désignation d'un représentant du PETR du Pays, Lauragais, à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Fresquel

Vu l'arrêté préfectoral du 09 juin 2010 délimitant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux du Fresquel et nommant Monsieur le préfet de l'Aude responsable du suivi de l'élaboration du SAGE,

Selon l'article R212-31 du code de l'Environnement, la durée du mandat des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) est de six années. La composition de la CLE doit être renouvelée à compter du 09 juin 2016.

Monsieur le Président rappelle qu'une Commission Locale de l'Eau (CLE) a été constituée par le Préfet de l'Aude afin d'assurer l'élaboration, la révision et le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du FRESQUEL.

Un SAGE fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau d'un périmètre défini : eaux superficielles et souterraines, écosystèmes et zones humides. Il prend la forme d'un document de référence, réglementaire, opposable aux tiers (Loi sur l'eau de janvier 1992 et décembre 2006).

Le PETR du Pays Lauragais dispose d'un représentant au « collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux » et il convient de renouveler cette désignation suite à la nouvelle installation du comité syndical en date du 31 août 2020.

M. Guy Bondouy propose sa candidature.

#### Entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

1°) - **D'ELIRE** M. Guy Bondouy comme représentant du PETR du Pays Lauragais à la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Fresquel,

2°) – de DONNER mandat à Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 28 septembre 2020

Le Président

Gilbert HEBRARD

Courriel: pays.lauragais@orange.fr